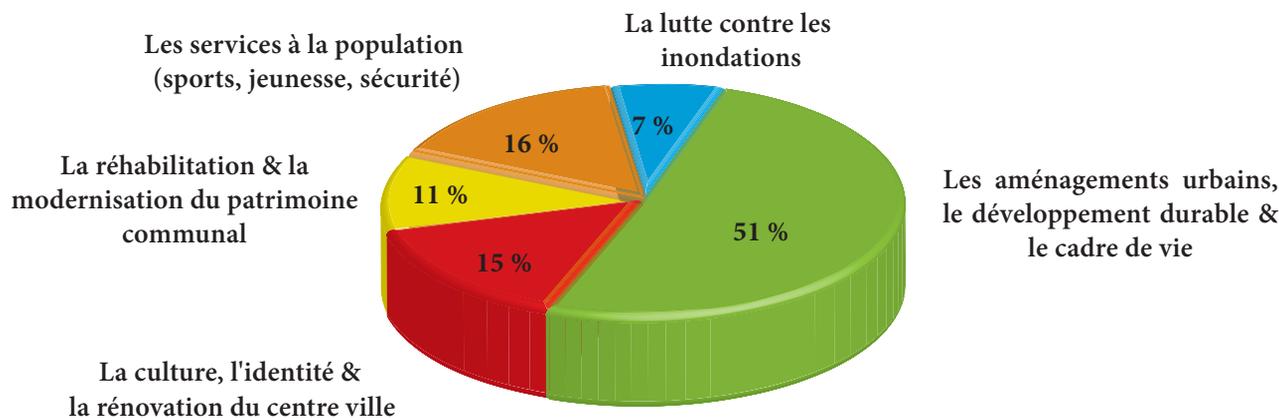


Finances locales

Le budget primitif 2015

Un budget pensé et construit pour investir

Budget d'investissement 2015 (10,7 millions d'€)



Lors du Conseil Municipal du 19 décembre dernier, le budget de la Ville pour 2015 a été adopté. Il a pour objectif de favoriser l'investissement, sans augmenter la fiscalité et tout en maîtrisant la dette. Cela dans un contexte de forte diminution des dotations de l'État.

Le budget 2015 est ainsi bâti sur trois grands principes :

- un budget de fonctionnement contenu pour maîtriser la fiscalité : la Ville procède à une gestion rigoureuse de ses dépenses afin de limiter leur augmentation au strict nécessaire. Elle a aussi pour objectif la non augmentation de ses taux d'imposition, et ce pour la 11^{ème} année consécutive ;
- un budget d'investissement important (près de 11 millions d'euros), orienté vers l'offre d'équipements publics et la restructuration urbaine ;
- une gestion de la dette raisonnée pour préserver l'avenir.

L'investissement sera essentiellement consacré cette année au réaménagement des espaces publics, à la culture, au centre ville, à la modernisation des bâtiments communaux, au développement des équipements et des services à la population, à la poursuite des ouvrages hydrauliques pour lutter contre les inondations.

Le budget investissement de la Ville pour 2015 s'élève à un montant de 10,7 millions d'euros. Cela représente un montant très élevé, supérieur à celui de l'année 2014.

Les grands projets d'investissement pour 2015 (liste non exhaustive) :

À retenir pour l'essentiel...

> Les aménagements urbains et le cadre de vie, dans le sens du développement durable (5 500 000 €)

- la requalification de l'entrée de ville de la RN113 entre le Parc Jean Hugo et le rond-point du Maréchal Juin
- le réaménagement de l'avenue Louis Abric
- la réhabilitation de plusieurs voiries
- la poursuite du plan de confortement des berges du canal
- l'embellissement de la Ville à travers l'amélioration de ses espaces verts



Requalification de l'entrée de ville (av. de Lattres de Tassigny)



Poursuite du confortement des berges du canal



Informatisation dans les écoles

> **La culture, l'identité et la rénovation du centre ville (1 600 000 €)**

- le lancement des études relatives à la restructuration de l'espace des arènes
- le réaménagement de la place Louis Christol
- les acquisitions foncières en centre-ville en vue de leur réhabilitation
- le soutien à la réhabilitation de l'habitat ancien à travers le programme de subventions OPAH-RU et façades

> **La réhabilitation et la modernisation du patrimoine communal (1 200 000 €)**

- la réhabilitation des bâtiments communaux
- l'acquisition d'équipements et de matériels pour une meilleure efficacité de l'action publique
- les acquisitions foncières en zone de garrigues pour préserver notre milieu naturel

> **Les services à la population : sport, jeunesse, sécurité (1 700 000 €)**

- l'agrandissement des vestiaires du terrain d'honneur du complexe sportif Brunel
- la poursuite du plan de sécurisation des sites sportifs
- la rénovation des bâtiments du complexe Brunel (halle de sport & gymnase)

- la poursuite du plan de réhabilitation de la piscine Aqualuna
- les travaux de réhabilitation dans les écoles
- la mise en réseau internet des écoles Arc-en-Ciel, Camille Claudel, Jacques Brel et Mario Roustan
- le réaménagement de l'accueil de la halte-garderie
- le renforcement et l'amélioration de l'éclairage public
- la sécurisation des cheminements piétons et de l'accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments et voiries publics
- la poursuite du plan de réhabilitation des poteaux incendie de la commune
- le renforcement des équipements de sécurité routière
- la modernisation du complexe informatique de vidéo protection

> **La lutte contre les inondations (700 000 €)**

- la réalisation du bassin de rétention du Mas de Goulard
- la participation financière aux travaux de lutte contre les inondations menés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vidourle

Le budget 2015 est le premier budget de ce nouveau mandat. Comme les précédents, il est fidèle aux engagements pris, en poursuivant l'amélioration de la qualité de vie des Lunellois.



Nouveaux services à l'Espace Castel



Réalisation de bassins de rétention